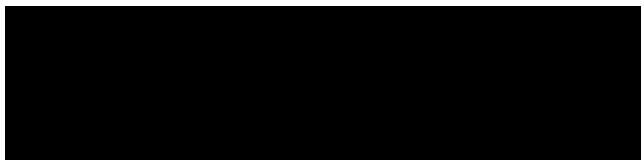


COURRIEL

Saguenay, le 8 mai 2026



N/Réf. : AI-10966-26

OBJET : Réponse à votre demande d'accès à des documents en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès du 15 avril dernier visant à obtenir :

Tout contrat, entente, protocole d'entente, convention de services ou tout autre accord conclu entre le CIUSSS du Saguenay–Lac-St-Jean et la Fondation de l'Hôpital général juif, l'Hôpital général juif, ou Harris Healthcare et/ou ses affiliés, relativement au déploiement, à l'utilisation ou au financement du centre de commandement (*command centre*), incluant les annexes, devis techniques et tout avenant à ces ententes.

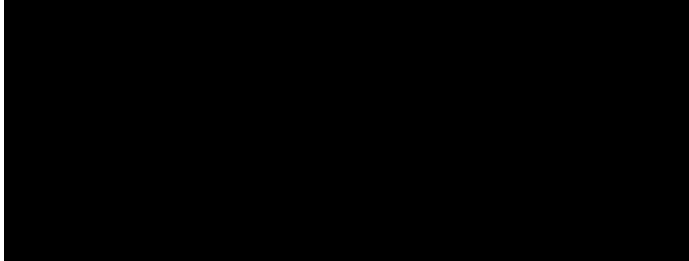
Après vérification, il appert que nous n'avons aucun contrat, entente, protocole d'entente, convention de services ou tout autre accord avec la Fondation de l'Hôpital général juif, Harris Healthcare et/ou ses affiliés en lien avec le centre de commandement.

Nous avons notre propre « centre de commande » dans notre établissement, connu sous le nom de CRSO (Centre de soutien aux opérations), fait par et pour nous. Nous n'utilisons pas celui de l'Hôpital général juif.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour toute question en lien avec le présent document.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, il vous est possible de faire une demande de révision de notre décision. Nous joignons à cet effet un avis détaillant vos recours devant la Commission d'accès à l'information du Québec.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Jonathan Desgagné
Chef de service des affaires juridiques

JD/ko

p. j. (1)